

Cognac

Une forêt de balançoires au pavillon Martell

DESIGN L'atelier W110 expose depuis mardi soir sa collection de balançoires « Swing »

ANNE-LAURE DE CHALUP
cognac@sudouest.fr

« Nous voulons travailler avec des artisans d'art, valoriser les savoir-faire des jeunes qui reviennent dans la région après leurs études », explique Nathalie Viot, en charge de la fondation d'entreprise Martell. Elle présentait mardi soir « Swing », la première exposition hébergée au sein du nouveau pavillon SelgasCano. « Swing » est l'œuvre de l'atelier W110, dont la chef de projet Sarah Babaud est originaire d'Angoulême. « Nous voulions créer des objets qui fassent plaisir », explique-t-elle. Et à en croire les réactions du public, le pari est gagné. Petits et grands ont pris d'assaut les balançoires et balancelles des designers, s'offrant un petit retour en enfance.

« Il faut que ça swingue »

Avec leurs cordages colorés et leur suspension d'acier, les œuvres de l'atelier W110 s'intègrent parfaitement à l'architecture ludique du pavillon SelgasCano récemment inauguré par la fondation d'art Martell. À travers cette installation, la fondation souhaitait « réveiller les sens des passants » et les amener à « retrouver un instinct d'enfant », comme l'explique la responsable Nathalie Viot. C'est elle qui a repéré les jeunes créateurs lors de



Vanja Basic, Carmen Rainod, Sarah Babaud et Martin Lecomte de l'atelier W110. PHOTO A.-L. C.

la Biennale de Pantin en région parisienne.

Elle s'est ensuite déplacée à l'atelier charentais du grand-père de Sarah Babaud. La jeune designeuse se souvient très précisément de leur rencontre : « Nathalie Viot est arrivée dans les ateliers un jour de pluie, tout était glissant. Elle a failli se casser la figure, je me suis dit que

c'était la fin de ma vie ! » Mais les intempéries n'ont pas refroidi la responsable de la fondation d'art. Elle a fait l'acquisition de six œuvres au duo de créateurs que Sarah Babaud forme avec Martin Lecomte, ébéniste de formation.

De la neige au pavillon

Ces balançoires, ils y travaillent depuis longtemps. L'idée a germé il y a plus de dix ans dans l'esprit de Sarah. Pour son projet de fin d'étude, elle souhaitait donner vie à son idée de « balançoires cocons ». « J'ai utilisé de la neige pour

obtenir la courbe que j'avais en tête pour l'assise des balançoires », explique-t-elle. Une technique unique et amusante, à l'image du travail de l'atelier W110. « Tout est fait à la main », précise Martin Lecomte. Cet amoureux du bois explique passer plusieurs jours à la conception d'une balançoire en châtaignier.

L'installation « Swing » de l'atelier W110 va rester au pavillon Martell jusqu'à l'ouverture de la fondation dans l'ancienne tour industrielle Martell. Les œuvres seront ensuite rapatriées en intérieur.



LE PIÉTON

Félicite Philippe Nifenecker, le maire de Boutiers-Saint-Trojan, pour le succès rencontré par sa « blagounette », mercredi soir lors du Conseil d'agglo. Tandis que la noble assemblée examinait les tarifs de la taxe de séjour qui va être mise en place sur l'ensemble du territoire et sera appliquée sur les différents lieux d'hébergement touristique, l'élu s'est lâché. « Vous parlez de tarif par nuitée mais qu'en est-il des tarifs de jour ? Car vous savez que dans un hôtel, on peut aussi aller de jour, pour plus ou moins longtemps », a-t-il lancé à ses collègues hilares. De là, à tirer des conclusions quant aux pratiques du maire... le bipède s'en gardera bien.

AGENDA

AUJOURD'HUI

Défilé. À 10 h, le traditionnel défilé partira de la place François-1^{er}, puis déambulation dans les rues, composée d'un défilé de cavaliers, de véhicules Panhard et de costumes vénitiens. www.ville-cognac.fr.

« Étapes du cognac ». À 16 h 15, visite guidée sur le thème du design-packaging au Musée des arts du cognac. Tarif, 5 € avec accès à l'intégralité des collections.

« 150 ans de menus présidentiels ». De 14 h à 18 h, exposition temporaire, au Musée d'art et d'histoire. Tarif, 5 € (avec accès aux collections permanentes). Tél. 05 45 32 07 25.

Livres en liberté ! Retrouvez des livres au camping, à la base plein Air, à la piscine municipale... Choisissez, lisez sur place ou emportez chez vous le livre qui vous aura séduit.

Balade à pied ou à vélo. 7 km de chemin aménagé le long de la Charente, à la base plein-air André Mermet. Tél. 05 45 82 46 24.

Départ de la boucle 24 de Charente Vélo : un circuit découverte de 23 km (facile) et un circuit d'exploration de 41 km (difficile).

UTILE

« Sud Ouest » rédaction. 9 place François-1^{er}, 16 100 Cognac. Courriel : cognac@sudouest.fr. Tél. 05 45 36 62 80. Fax : 05 45 36 62 89.

« Sud Ouest » publicité. Tél. 05 45 36 62 85. Fax : 05 45 36 62 89.

« Sud Ouest » abonnements. Tél. 05 57 29 09 33. Courriel : service.client@sudouest.fr.

Les dossiers techniques se sont enchaînés

GRAND COGNAC Dernière réunion avant les vacances pour l'Agglo. Le courant a été traité

« C'était notre dixième réunion d'Agglo, si on rajoute les réunions des commissions et de bureau, on a pas mal bossé depuis le début de l'année », s'est félicité, mercredi soir, le président Michel Gourinchas, avant de souhaiter de bonnes vacances aux conseillers.

Reste que ce Conseil n'aura été ni le plus passionnant, ni le plus sexy. La preuve, contrairement à quelques-uns précédents, il n'a donné lieu à aucun débat enflammé. Il est vrai que les sujets étaient plutôt du genre ajustement technique. Alors, outre les faits dont nous avons fait état dans notre édition d'hier, que faut-il en retenir ?

Taxe de séjour Cette taxe acquittée

par les visiteurs dans les différents lieux d'hébergement n'avait été mise en place auparavant que sur les CdC de Jarnac et Cognac. Elle sera désormais étendue à l'ensemble du territoire et ira de 0,20 € pour les terrains de camping 1 ou 2 étoiles et ports de plaisance à 3 € pour les hôtels 5 étoiles (ce qui sera le cas aux chais Monet), ainsi que pour les résidences et les meublés de tourisme 5 étoiles.

Gratuité Les conseillers ont validé, à la demande des écoles, le principe de gratuité pour les enfants des écoles primaires du territoire de l'Agglomération, en dehors des périodes de vacances scolaires sur les campings de Jarnac et Cognac.



Michel Gourinchas. ARCHIVES J. G.

Après débat, cette gratuité qui n'était prévue que pour les enfants a été élargie aux adultes accompagnants. **Économie** L'Agglo a décidé d'adhérer à l'Agence de développement et d'innovation Nouvelle-Aquitaine (montant de 7 217 €). Une agence qui, en lien avec le Conseil régional, a pour mission d'accompagner les

entreprises dans leurs transformations, de structurer et d'animer les filières émergentes, de travailler sur l'attractivité du territoire et de favoriser l'implantation d'activités françaises ou étrangères sur le territoire et, enfin, d'animer des réseaux, notamment en matière d'innovation.

Coup de chauffe Une subvention de 20 000 € a été attribuée à l'association L'Avant-Scène. Cela pour accompagner les créations de quatre compagnies qui répondront à la question « qu'est-ce qui fait encore espace public », à travers des déambulations, débats...

Social Grand-Cognac a décidé d'adhérer au Comité national d'action sociale (CNAS) pour la modique somme de 60 000 € pour l'année 2017. Une somme que justifie, paraît-il, les services proposés.

Didier Faucard